

L'INEC implante le 1er Institut de l'économie circulaire de l'Afrique de l'Ouest



Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, a vu sa population passer de 60 000 à 5 millions d'habitants en 50 ans et doit en conséquence faire face à de nombreux défis environnementaux.

Première ville la plus peuplée de l'Afrique de l'Ouest francophone, Abidjan est devenu **le carrefour économique de la sous-région**. Communément appelée le Manhattan de l'Afrique, la capitale représente 70% de l'activité économique du pays.

Le District d'Abidjan représente à lui seul **40%** du PIB national

Cette expansion économique et démographique s'est accompagnée de l'épuisement des ressources du pays et a entraîné le pays à faire face à des défis environnementaux et d'emplois majeurs.

Tous les jours, ce sont **3 000 tonnes** de déchets produits à Abidjan

Pour répondre à ce défi environnemental et sanitaire, le District Autonome d'Abidjan a invité l'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC) à accompagner et soutenir la création d'un institut de l'économie circulaire à Abidjan.

Signature d'une convention entre le District d'Abidjan et l'INEC



François-Michel Lambert, Député et Président-fondateur de l'Institut National de l'Économie Circulaire, et Robert Beugré Mambé, Gouverneur du District Autonome d'Abidjan, ont signé une convention de coopération ce Mercredi 13 mars 2019.

L'INEC et son président ont été invités à Abidjan du 13 au 15 mars pour **concrétiser cet accord et initier le déploiement de l'économie circulaire**

dans la métropole. Cette collaboration permettra à la capitale économique d'apporter des réponses aux problèmes d'emploi, de propreté, d'environnement et de santé.

+ de 35 000 emplois
à créer à Abidjan, liés à l'économie circulaire

Lors de la signature de la convention, le Gouverneur d'Abidjan a annoncé la création d'un institut de l'économie circulaire à Abidjan. L'objectif de cet institut d'Abidjan est de rassembler tous les acteurs (institutions, entreprises, associations, universités,...) pour porter collectivement l'économie de la ressource en Afrique de l'Ouest.

L'INEC accompagnera la création de cet institut en lui apportant son expertise, son expérience et son réseau. Leur gouverneur a notamment confié à l'INEC la co-organisation du 1er Forum de l'économie circulaire d'Afrique de l'Ouest.

La délégation de l'INEC a eu également l'occasion de rencontrer le **Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire**, Daniel Kablan Duncan, le **Président du Sénat**, Jeannot Ahoussou-Kouadio, la **Ministre de l'assainissement et de la salubrité**, Anne Désirée Ouloto, et l'équipe du Ministère de l'environnement et du développement durable

pour sensibiliser et mobiliser les institutions de la Côte d'Ivoire vers plus de circularité. L'objectif étant d'abord de se concentrer sur la capitale économique, puis de déployer cette action dans toute la Côte d'Ivoire pour que le pays s'inscrive dans la dynamique mondiale de l'économie circulaire et en devenir ainsi **la référence dans l'Afrique de l'Ouest**.



Avec le Vice-Président de la République de la Côte d'Ivoire, Daniel Kablan Duncan



Avec le Président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio



Avec la Ministre de l'assainissement et de la salubrité, Anne Désirée Ouloto

Engagement du tissu économique d'Abidjan



Le **Port Autonome d'Abidjan**, qui représente 90% des échanges extérieurs du pays, a témoigné de son soutien et de son engagement envers l'institut de l'économie circulaire à Abidjan.



La **CGECI, Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire**, a fait part de sa volonté à rassembler ses membres autour du nouvel institut à Abidjan pour impulser l'économie circulaire au sein des entreprises ivoiriennes.



L'**Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire** et le **Club Abidjan Ville Durable** qui regroupe 42 grandes entreprises françaises ont salué l'initiative et sont prêts à apporter leur soutien.

Engagement du milieu universitaire abidjanais

L'**Institut National de l'Économie Circulaire** a signé des conventions avec des universités sur plusieurs continents : l'Université d'Aix-Marseille, l'EDDEC au Québec et l'Université Tongji à Shanghai.

Grâce au réseau international d'universités partenaires de l'INEC, des **formations aux métiers de l'économie circulaire** seront créées à l'Université Nangui Abrogoua d'Abidjan.



Vous retrouverez le rapport complet du lancement de l'institut de l'économie circulaire à Abidjan sur le site internet de l'INEC www.institut-economie-circulaire.fr

À PROPOS



L'INEC est aujourd'hui l'organisme de référence et d'influence de l'économie circulaire en France.

Fondé en 2013, par **François- Michel Lambert, Grand Témoin de la loi économie circulaire** et député des Bouches-du-Rhône, l'Institut national de l'Économie Circulaire a pour mission de promouvoir l'économie circulaire et accélérer son développement grâce à une dynamique collaborative.

L'Institut est composé d'environ **200 membres** : entreprises, fédérations, collectivités, institutions, associations, ONG et universités. La diversité de ces membres permet de nourrir une vision holistique de l'économie circulaire, prenant en compte l'ensemble des enjeux économiques, sociaux, et environnementaux.

L'économie circulaire est un principe d'organisation économique visant à **découpler la création de**

valeur sociétale de l'impact sur l'environnement, à travers une gestion optimisée des ressources.

Ce modèle implique la mise en place de **nouveaux modes de conception, de production et de consommation plus sobres et efficaces** (éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de fonctionnalité, etc.) **et à considérer les déchets comme des ressources.**

Les actions de l'institut s'articulent principalement autour de 3 axes : **animation de la réflexion** (animation de groupes de travail, directions et rédactions d'études), **promotion de l'économie circulaire** (plaidoyer, communication et évènementiel), et **mise en œuvre** (partage des bonnes pratiques, accompagnements spécifiques de territoires et formations).

DERNIÈRES PUBLICATIONS



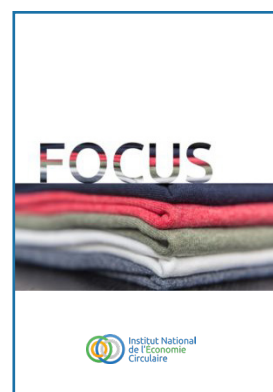
L'économie circulaire dans les filières à responsabilité élargie des producteurs (REP)
Février 2019



Les systèmes agricoles et agroalimentaires circulaires
Novembre 2018



Les indicateurs de l'économie circulaire pour les entreprises
Octobre 2018



L'économie circulaire dans l'industrie du textile
Octobre 2018